



SYNDICAT MIXTE POUR L'ETUDE  
ET LA PROTECTION  
DE L'ENVIRONNEMENT DANS  
LE DEPARTEMENT DE LA  
**HAUTE-GARONNE**



# RAPPORT D'ACTIVITES

# 2014

du Syndicat Mixte pour l'Etude et la  
Protection de l'Environnement en  
Haute-Garonne

Edition de février 2015

Syndicat Mixte pour l'Etude et la Protection de l'Environnement en Haute-Garonne  
1, boulevard de la Marquette – 31090 TOULOUSE cedex 09  
Téléphone : 05.34.33.48.00 – télécopie : 05.34.33.48.20 – courriel : [smepe@cg31.fr](mailto:smepe@cg31.fr)  
[www.environnement-haute-garonne.fr](http://www.environnement-haute-garonne.fr)

# SOMMAIRE

<b>PRESENTATION DU SMEPE .....</b>	<b>2</b>
STRUCTURE .....	2
<i>Création et composition .....</i>	<i>2</i>
<i>Conseil d'Administration et Bureau .....</i>	<i>3</i>
MISSIONS.....	4
<b>REALISATIONS EN 2014 .....</b>	<b>5</b>
RENCONTRES THEMATIQUES D'INFORMATION, DE DEBATS ET D'ECHANGES .....	5
OUTILS PEDAGOGIQUES .....	5
ANIMATIONS SPECIFIQUES.....	6
SITE INTERNET .....	7
<b>FONCTIONNEMENT .....</b>	<b>8</b>
MOYENS MATERIELS ET EN PERSONNEL .....	8
MOYENS FINANCIERS .....	8
<b>ANNEXES .....</b>	<b>9</b>

# Présentation du SMEPE

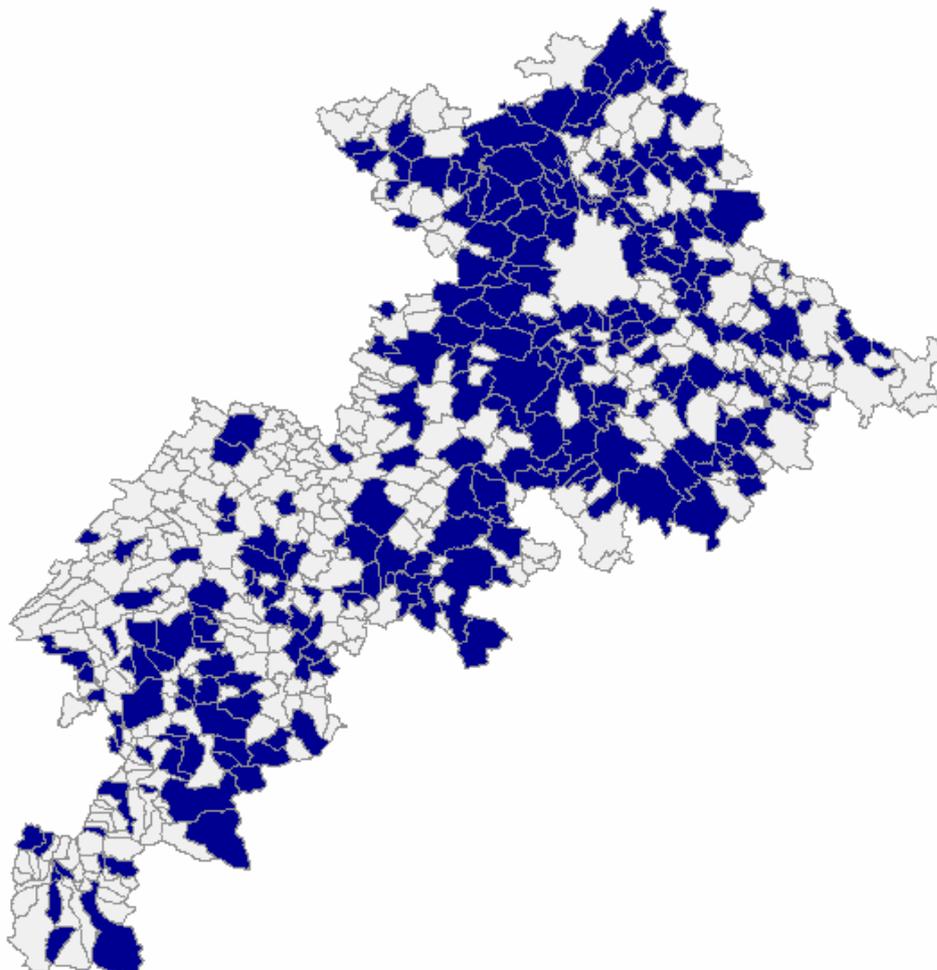
## ▪ Structure

### ❖ Création et composition

Créé en 1991 à l'initiative du Conseil Général de la Haute-Garonne, le Syndicat Mixte pour l'Etude et la Protection de l'Environnement en Haute-Garonne (SMEPE) est composé du Conseil Général et de communes volontaires du département.

Depuis sa création, le nombre de communes adhérentes n'a cessé de croître ; il est passé de 140 en 1991 à 265 en 2009, soit une population de 629 351 habitants aujourd'hui (*source INSEE 2012*).

### Carte des communes adhérentes au SMEPE en 2014



Le SMEPE associe également - à titre consultatif - des associations de protection de l'Environnement et divers organismes et institutions compétents en Environnement et en Education. En 2014, 43 associations et 14 organismes institutionnels sont associés aux travaux du SMEPE.

## ❖ Conseil d'Administration et Bureau

La composition du Conseil d'Administration est fixée par délibération du **22 avril 2014** pour les membres du collège des communes et du **19 septembre 2011** pour les membres du collège du Conseil Général.

### • Conseil d'Administration :

collège du Conseil Général	collège des communes
15 conseillers généraux, désignés par l'Assemblée départementale	15 élus municipaux, désignés par l'Assemblée Générale du SMEPE
<p><b>Pierre IZARD</b> - <i>Président du Conseil Général</i> - <i>Conseiller général de Villefranche-de-Lauragais</i></p> <p><b>Claude RAYNAL</b> - <i>Conseiller général de Tournefeuille</i></p> <p><b>Gilbert HEBRARD</b> - <i>Conseiller général de Caraman</i></p> <p><b>Jacques LECLERC</b> - <i>Conseiller général de Boulogne sur Gesse</i></p> <p><b>Claude CALESTROUPAT</b> - <i>Conseiller général de Toulouse 15</i></p> <p><b>Jean-Pierre BRANA</b> - <i>Conseiller général d'Aspet</i></p> <p><b>Madeleine GAILLAC-ESTINES</b> - <i>Conseillère générale de Bagnères-de-Luchon</i></p> <p><b>Jean-Michel FABRE</b> - <i>Conseiller général de Toulouse 4</i></p> <p><b>Pierre DUPLANTE</b> - <i>Conseiller général de Saint-Lys</i></p> <p><b>Cécile HA-MINH-TU</b> - <i>Conseillère générale d'Auterive</i></p> <p><b>Patrick JIMENA</b> - <i>Conseiller général de Toulouse 13</i></p> <p><b>André LAUR</b> - <i>Conseiller général de Montastruc-la-Conseillère</i></p> <p><b>Annie MAURY</b> - <i>Conseillère générale de Montgiscard</i></p> <p><b>Claude ROUDIERE</b> - <i>Conseiller général de Verfeil</i></p> <p><b>Daniel RUFFAT</b> - <i>Conseiller général de Lanta</i></p>	<p><b>Bernard BLONDEAU</b> - <i>Conseiller municipal de Baziège</i></p> <p><b>Aurélien VITRAC</b> - <i>Conseiller municipal de Cintegabelle</i></p> <p><b>Bertrand AUZEMERY</b> - <i>Conseiller municipal de Grenade</i></p> <p><b>Sylvie GERARD</b> - <i>Conseillère municipale de Boussens</i></p> <p><b>Francis LECLERCQ</b> - <i>Conseiller municipal d'Empeaux</i></p> <p><b>Pascale MESBAH LOURDE</b> - <i>Conseillère municipale de Rieux-Volvestre</i></p> <p><b>Jean-Marc BARELLI</b> - <i>Conseiller municipal de Saint-Lys</i></p> <p><b>Laurent SARICA</b> - <i>Conseiller municipal de Fontenilles</i></p> <p><b>Elisabeth DEMAISON</b> - <i>Conseillère municipale de Gratentour</i></p> <p><b>Karine JOUANIN</b> - <i>Conseillère municipale de Pechbusque</i></p> <p><b>Annie BOUISSOU</b> - <i>Conseillère municipale de Roques sur Garonne</i></p> <p><b>Evelyne FABRE-DURAND</b> - <i>Conseillère municipale de Caraman</i></p> <p><b>Alain PONSET</b> - <i>Conseiller municipal de Saint-Pierre</i></p> <p><b>Daniel SOUPENE</b> - <i>Conseiller municipal d'Estancarbon</i></p> <p><b>Dominique NITOUMBI</b> - <i>Conseiller municipal de Portet-sur-Garonne</i></p>

• **Bureau :**

La composition du bureau est fixée par délibération du Conseil d'Administration du 22 avril 2014.

<b>Président :</b>	<b>M. Pierre IZARD</b> , Président du Conseil Général de la Haute-Garonne
<b>Vice-présidents :</b>	<b>M. Claude RAYNAL</b> , Conseiller Général du canton de Tournefeuille
	<b>M. Patrick JIMENA</b> , Conseiller Général de Toulouse 13
	<b>M. Michel-Pierre MORDA</b> , Conseiller municipal de Villemur-sur-Tarn
<b>Secrétaire :</b>	<b>M. Jean-Louis PUISSEGUR</b> , Maire de Pointis-Inard

▪ **Missions**

Le SMEPE s'est fixé deux grands objectifs centrés sur les problématiques environnementales :

• **L'information et la concertation** des élus et des différents acteurs locaux sur divers sujets concernant l'environnement (réunions thématiques, colloques, visites de sites...), l'objectif est de favoriser le débat et l'échange d'expériences, de sensibiliser les élus locaux aux enjeux de la prise en compte de l'environnement dans les politiques publiques ;

• **Sensibiliser et éduquer** le grand public à l'environnement et au développement durable, notamment par l'intermédiaire des collégiens en mettant à leur disposition différents outils pédagogiques thématiques (expositions, malettes, CD-Rom, film, affiches...) et en assurant des animations spécifiques en milieu scolaire ou lors de manifestations en lien avec l'environnement.

## Réalisations en 2014

### ❖ Rencontres thématiques d'information, de débat et d'échanges

Durant l'année 2014, cinq rencontres d'information et de débat ont été proposées aux membres du SMEPE, dont trois visites techniques. 148 personnes ont ainsi bénéficié de ces rencontres/visites. 73 communes différentes ont participé à ces rencontres.

Ces rencontres ont pour objectif de faire l'état des connaissances et des enjeux sur des problématiques en lien avec l'actualité de l'environnement, de partager des expériences innovantes et des points de vues des différents acteurs (élus locaux, associations, experts scientifiques...) :

▪ **15 mai 2014 : Visite / Etablissement public TRIFYL**

- A Labessière-Candeil dans le Tarn -

Présentation de l'état d'avancement du « Plan de Prévention et de Gestion des Déchets non Dangereux en Haute-Garonne ».

Visite des installations de valorisation des déchets de l'établissement public Trifyl et du circuit pédagogique implanté autour du bioréacteur et des équipements de valorisation.

▪ **3 juillet 2014 : Rencontre débat / Visite autour des « Zones Humides »**

- A la Hierle, en Haute-Garonne, à la Confluence du Ger et de la Garonne -

Présentation et généralités sur les zones humides. Retour d'expériences sur les zones humides puis visite de terrain. Zoom sur les espèces exotiques invasives terrestres et les outils de sensibilisation au grand public.

▪ **26 septembre 2014 : Visite / Centre Nucléaire de Production Electrique « Golfech »**

- A Golfech, dans le Tarn et Garonne -

Visite de la centrale nucléaire de Golfech et présentation des problématiques de gestion des risques et de traitement des déchets.

▪ **17 octobre 2014 : Rencontre débat / Thème de la « Qualité de l'air intérieur »**

- A l'Hôtel du département -

Information relative aux causes et conséquences de la pollution de l'air avec la présentation des solutions permettant d'améliorer la qualité de l'air.

▪ **08 décembre 2014 : Rencontre débat / Thème de " Optimisation technique et économique de la gestion des déchets – un outil : la tarification incitative "**

- A l'Hôtel du département -

Présentation des pistes d'optimisation techniques puis retour d'expériences de collectivités.

Le programme ainsi que les comptes-rendus de ces rencontres sont accessibles sur le site internet du SMEPE : [www.environnement-haute-garonne.fr](http://www.environnement-haute-garonne.fr).

- **Assemblées Générales** des 15 et 22 avril 2014

## ❖ Outils pédagogiques

Le SMEPE a développé une large gamme d'outils pédagogiques de sensibilisation à l'environnement et au développement durable. L'objectif de tous ces supports (mallettes, expositions, multimédia, affiches...) est d'apporter une information claire, complète et indépendante, pour permettre aux différents utilisateurs de bien comprendre les enjeux de la protection de leur patrimoine et de leur santé, de réfléchir sur leurs propres attitudes quotidiennes et ainsi éveiller en eux la motivation et le geste éco-citoyens.

Ces outils pédagogiques sont mis gratuitement à disposition des équipes éducatives des collèges de Haute-Garonne, des mairies et des associations membres du SMEPE en fonction de la disponibilité des stocks et des animateurs.

Ces différents outils et leurs modalités de mise à disposition sont détaillés sur le site internet du SMEPE ([www.environnement-haute-garonne.fr](http://www.environnement-haute-garonne.fr)).

Pour l'année scolaire « 2013-2014 », 51 demandes ont été satisfaites. Ces livraisons concernent 44 collèges, 2 mairies, 4 associations, la Poste.

### Outils mis à disposition durant l'année scolaire :

- 9 expositions "Eau"
- 9 expositions "Energies"
- 16 expositions "Déchets"
- 14 expositions "Bruit"
- 1 exposition "Rivière"
- 1 mallette "Air"
- 1 mallette "Arbre"

D'autres supports de sensibilisation ont également été distribués : DVD-Rom, affiches et cartes postales de la campagne « Bouge ta vie, sauve ta planète » et « Chartes du Collégien à Vélo ».

## ❖ Animations spécifiques

Participation à des animations spécifiques sur la thématique environnementale en collaboration avec le Conseil Général au cours de l'année 2014 :

- **La « Fête de la Nature » le 12 octobre 2014**, à la ferme de cinquante, à Ramonville Saint-Agne.

Lors de cette journée des outils pédagogiques du SMEPE ont été utilisés pour assurer des animations sur les thèmes de l'eau (documents et maquette), de la forêt avec la mallette « arbres remarquables » et les dépliants des secrets de la forêt de Buzet « Kissifrot et kissipik ») et du développement durable (CD-Rom « C'est ta planète »).

- **Salon de la qualité alimentaire – SISQA du 11 au 14 décembre 2014**, au Parc des expositions à Toulouse

Lors de cette manifestation, les thématiques de la valorisation des biodéchets, la lutte contre le gaspillage alimentaire ont été abordés. Des animations spécifiques à destination des collégiens ont été proposées autour de supports nouvellement acquis par le SMEPE, le « Gachipain », pour évaluer et visualiser les quantités de pain jeté.

## ❖ **Site internet**

Mis en ligne depuis décembre 2007, le site internet du SMEPE présente son fonctionnement et ses missions, ses domaines d'activités et ses actions de sensibilisation à l'environnement proposées aux établissements scolaires. Régulièrement mis à jour, ce site informe des actualités du syndicat, des comptes-rendus des rencontres-débats et visites réalisées ainsi que la procédure à suivre pour réserver des outils pédagogiques.

[www.environnement-haute-garonne.fr](http://www.environnement-haute-garonne.fr)

# Fonctionnement

## ❖ Moyens matériels et en personnel

Pour gérer et animer le SMEPE, des moyens humains et matériels sont mis à la disposition du syndicat mixte par le Conseil Général de la Haute-Garonne ; cette mise à disposition de personnel est formalisée par une **convention signée le 18 juin 2012** entre le Conseil Général et le SMEPE. L'article 1 de la dite convention a été modifié lors de l'assemblée générale du 22 avril 2014 (modification de l'article 1/ avenant n°2).

Ainsi, en 2014, 7 agents titulaires ont été concernés pour partie de leur temps de travail par les activités du SMEPE :

- 1 agent de catégorie A de la filière technique à 5% du temps de travail
- 1 agent de catégorie A de la filière technique à 10% du temps de travail
- 1 agent de catégorie B de la filière technique à 70% du temps de travail
- 1 agent de catégorie B de la filière technique à 50% du temps de travail
- 2 agents de catégorie C de la filière technique à 50% du temps de travail
- 1 agent de catégorie C de la filière administrative à 30% du temps de travail

De plus, le SMEPE bénéficie de bureaux, véhicules de services, moyens de communication, et de prestations diverses (imprimerie, conseil juridique et communication,...) fournis à titre gracieux par le Conseil Général.

L'ensemble de ces apports en nature du Conseil Général est estimé à 85 235 € dont 87% de charges de personnel ainsi que la mise à disposition à titre gracieux du matériel.

## ❖ Moyens financiers

Le SMEPE est un Syndicat mixte ouvert (regroupant des collectivités territoriales, des EPCI et d'autres personnes morales de droit public). C'est un établissement public qui fonctionne selon les règles de la comptabilité publique.

Ses recettes proviennent de la participation du Conseil Général et des communes adhérentes.

En 2014, la participation demandée auprès du Département a été fixée à 20 000€.

Par délibération de l'Assemblée Générale du 27 mars 2013, la participation des communes a été abaissée à 0,05€ par habitant/an, avec une exonération pour les communes de moins de 200 habitants, soit une participation globale de 30 660,90€ en 2014. Le montant de la participation des communes est calculé sur la base des recensements complémentaires de population (arrêtés parus aux Journaux Officiels).

Pour 2014, le budget total du SMEPE est de 442 775,51€ : 77 483,09€ pour la section fonctionnement et 365 292,42 € pour la section investissement.

## ANNEXES

Annexe 1 : Liste des adhérents

Annexe 2 : Recueil des actes administratifs (AG Avril 2014)

Annexe 3 : Compte Administratif 2014